

Séance plénière du 18 au 20 décembre 2013

Rapport n° CR 114-13

Projet de budget pour 2014

Groupe Europe Ecologie-les Verts

AMENDEMENT

Titre II – dispositions relatives aux charges

Annexe 7 – Enseignement secondaire

Investissement

Chapitre 902– Enseignement

Sous-fonction 28 - Autres services périscolaires et annexes

Programme « Schéma des formations »

Action « Budget participatif économie d'énergie lycées »

L'action « Budget participatif économie d'énergie lycées » est abondée de 1M€ en AP et en CP.

Cet amendement est gagé sur l'emprunt.

Exposé des motifs :

En septembre 2012, le conseil régional a décidé le lancement d'une expérimentation francilienne du budget participatif des lycées, en application du rapport CR 89-10 « Renforcer la démocratie régionale ».

Le budget participatif permet aux lycéen-ne-s de peser sur l'affectation du financement de certains investissements dans les établissements, ce qui participe au renforcement de la démocratie lycéenne. Les débats, discussions et votes qui y sont associés sont un véritable exercice de démocratie et d'apprentissage de la citoyenneté.

Le premier appel à projet a été un véritable succès, avec 131 candidatures reçues pour trente projets retenus, conformément à l'engagement de l'assemblée régionale. Ce nouveau dispositif rencontre une forte demande auprès des lycéen-ne-s franciliens. Il convient donc d'abonder cette action afin de pouvoir soutenir davantage de projets émanant des lycéen-ne-s.

Un projet pouvant être financé jusqu'à 70 000€ en investissement, un montant d'1M€ permettra à la Région de financer au moins quinze projets supplémentaires.

Mounir Satouri

